

ORNE. Écoles et collèges morts : « un succès »



Les syndicats estiment que les taux d'absence dans certains établissements, jeudi 4 avril, témoignaient du soutien des parents d'élèves pour le mouvement contre le choc des savoirs.

Une semaine avant la grève nationale du 2 avril contre le choc des savoirs (lire ci-contre), toutes les organisations syndicales de l'Éducation nationale dans l'Orne appelaient les parents d'élèves à les soutenir en ne mettant pas leurs enfants en classe, jeudi 4 avril, dans les écoles et collèges du département.

Jusqu'à « 90 % d'absents »

D'après les syndicats, cet appel a été entendu. « Cette journée est un succès ! », revendique l'intersyndicale dans un communiqué. « Dans plusieurs collèges du département, [...] les parents ont gardé leurs enfants à la maison. Au collège Françoise-Dolto de L'Aigle, ce sont près de 90 % d'élèves absents, plus de 80 % au collège Emile-Chartier de Mortagne-au-Perche, 60 % au collège Saint-Exupéry d'Alençon, 90 % au collège Jacques-Brel de La Ferté-Macé, et au moins 60 % au collège Balzac d'Alençon. Il y avait également 20 % d'absents à l'école primaire d'Ecouché-les-Vallees », recensent les syndicats.

Messages dissuasifs ?

Les syndicats pointent pourtant les « messages dissuasifs envoyés par les principaux » de certains établissements.

« Alors que l'information se diffusait [...], un message

a été adressé la veille de l'opération, mercredi 3 avril, aux familles des collégiens ornaïens par certains chefs d'établissement. On a pu lire que "l'établissement restait ouvert", que "les absences seraient comptabilisées", que "les cours se tiendraient normalement", parfois même que toute absence liée à un soutien contre le choc des savoirs serait considérée administrativement comme "non justifiée" ».

Pour les syndicats, ces messages adressés par les chefs d'établissement aux familles « témoignent d'une volonté de faire taire les revendications légitimes contre cette réforme, dont personne ne veut. Enseignants, parents, chefs d'établissements, CPE, chercheurs, syndicats, mais aussi, depuis peu, cinq anciens Directeurs de l'enseignement scolaire - poste le plus haut au ministère de l'Éducation nationale - contestent ce choc des savoirs ».

Une autre action au collège Racine

Vendredi 12 avril, ce sera au tour du collège Jean-Racine, à Alençon, de faire son opération « Collège mort ». Un tract a été rédigé pour informer les parents d'élèves et les enseignants sont appelés à se retrouver devant l'établissement, sur la pause du midi.

CHOC DES SAVOIRS. Les enseignants refusent de « trier » leurs élèves

Près de 80 enseignants ont manifesté, devant la préfecture de l'Orne à Alençon et les services de l'Éducation nationale, mardi 2 avril.

Ce qu'ils dénoncent ? La mise en place, à la rentrée, des nouvelles mesures du Premier ministre Gabriel Attal réunies dans « Le choc des savoirs », et principalement les groupes de niveaux qui visent, selon le Gouvernement, à améliorer le niveau des élèves.

Ces groupes de niveaux, en français et mathématiques, concerneront les élèves de 6^e et de 5^e pour la rentrée 2024 et ceux de 4^e et de 3^e en 2025.

« Stigmatiser les plus faibles »

Les organisations syndicales de l'Éducation nationale dans l'Orne (FO, FSU, Sud, UNSA Education) ont répondu à l'appel de mobilisation nationale.

Avec un message simple, « nous refusons la réforme du Choc des savoirs ».

« Non aux groupes élites, non aux groupes poubelles » : les slogans des enseignants ne font pas dans la dentelle, mais ont le mérite d'être directs.

« Ces groupes de niveaux ne feront que stigmatiser les plus faibles », annoncent les enseignants. « Surtout, on nous les impose à moyens constants. C'est n'importe



Des enseignants réunis devant le collège Saint-Exupéry avant la manifestation en centre-ville.

quoi ! »

Aurélia, enseignante au collège Saint-Exupéry, dans le quartier de Courteille, soulève une autre inquiétude : « tous les dédoublements seront supprimés alors qu'ils fonctionnent ! Ce qu'il faut pour faire progresser les élèves ? Des effectifs plus légers, pour permettre à l'enseignant d'aider ceux en difficulté. Cette année, nous avons testé des regroupements, une heure par semaine, en 6^e. On n'a eu aucun bilan. »

Enfermer les élèves dans des cases

Surtout, tous se demandent qui sera chargé de réaliser ces fameux groupes de niveaux et

sur quelle base ? « On nous parle des évaluations du primaire. Mais ces groupes ne sont rien d'autre que des cases dans lesquelles on enferme les élèves », poursuit Aurélia. « Ces groupes ne défendent pas la mixité, ni la coopération ou l'entraide. Pour les bons élèves, cela engendra de la compétition. Et pour les plus faibles, un sentiment de découragement. »

Ce « tri » des élèves dès la 6^e à la rentrée est donc dénoncé par les professeurs. « On refuse de trier nos élèves », ont-ils scandé sous les fenêtres de l'inspecteur académique.

D'après les syndicats, « la grève [du mardi 2 avril] a

été très suivie dans le département. Dans beaucoup de collèges, les équipes étaient majoritairement grévistes. Des rassemblements ont eu lieu devant plusieurs collèges tout au long de la journée. »

D'après le rectorat, le taux de grévistes en Normandie s'élève à 3,48 % dans les écoles et à 12,58 % dans les collèges, pour une moyenne de 8,76 %. Interrogé sur les chiffres dans le département de l'Orne, le rectorat indique qu'il « communique uniquement au niveau académique, pas départemental ».

De nouvelles actions coordonnées pourraient voir le jour dans les semaines à venir.

● Nathalie LEGENDRE

MÉDICO-SOCIAL. « Il faut rendre nos métiers attractifs » : 160 salariés dans la rue

Ils étaient 160 salariés du social et du médico-social dans l'Orne à manifester, jeudi 4 avril, dans les rues d'Alençon. Plusieurs syndicats (Sud santé, CGT, FO et CFTC) avaient appelé à la mobilisation pour clamer leurs revendications.

« Je gagne un salaire de misère »

Les syndicats demandent notamment une hausse des salaires et une intégration des 183 € de la prime Ségur pour l'ensemble des professions. « Dans notre branche, de nombreux métiers ont été rattrapés et dépassés par le Smic », lance Angela Gagnebien, secrétaire départementale de Sud santé sociaux, en citant les « maîtresses de maison, aides-soignantes, monitrices éducatrices... »

« C'est l'indignation. Je bosse onze heures par jour et je gagne un salaire de misère », confie Christophe, salarié dans une Maison d'accueil spécialisée (MAS) à L'Aigle. Sa collègue Stéphanie abonde : « Ça fait une dizaine d'années que je n'ai pas été augmentée alors qu'il y a de plus en plus de travail. »

Pour renforcer l'attractivité



Les syndicats du social et du médico-social étaient mobilisés, jeudi 4 avril dans les rues d'Alençon, pour demander notamment une hausse des salaires.

du secteur, les employeurs et le gouvernement travaillent sur une convention collective unique étendue. Un projet pointé du doigt car il prévoit d'instaurer un « salaire au mérite en mettant les salariés en concurrence entre eux », selon les syndicats. « Ils veulent revaloriser les débuts de carrière, mais limiter les évolutions de rémunération pour donner l'impression aux salariés qu'ils sont réellement revalorisés. »

« Nous ne voulons pas d'une convention collec-

tive au rabais. Il faut rendre nos métiers attractifs sur le fond », confie Jean-François Vonthron, secrétaire départemental CGT-Coallia. « Il y a de plus en plus de démissions, de burn-out, d'inaptitudes... Chez Coallia, nous avons trois secrétaires qui vont s'en aller simultanément. »

Des conditions qui se dégradent

En France, 150 000 départs en retraite sont attendus dans le social et le médico-social en 2025. Un chiffre « assez

inquiétant » alors que ces secteurs peinent à recruter.

Pour les manifestants, il est aussi question d'exiger de meilleures conditions de travail. Pierre-Jean, qui travaille dans le social depuis dix ans, a vu la situation se dégrader au fil des années : « On nous demande de faire plus avec moins de moyens. Il y en a de plus en plus de personnes en difficultés à accompagner, des pathologies de plus en plus complexes à prendre en charge. »

● Romaric LARUE

PEINTURE - DÉCORATION - RAVALEMENT
PLAFOND TENDU - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
VITRIFICATION ET POSE DE PARQUET

Gagneux décors

5 rue Edouard Belin - ALENÇON - 02 33 29 85 84
contact@gagneuxdecors.fr - www.gagneuxdecors.fr